

A TOUS LES PROPRIETAIRES DE CHIENS.

Comme vous le savez peut-être, plusieurs chats ont disparu ou ont été tués par deux chiens en liberté.

Ces faits ont eu lieu la nuit, principalement, et ont occasionné des traumatismes importants aux propriétaires de ces victimes !!!

Aussi, il est demandé de ne pas laisser les animaux libres, sans surveillance.

Je vous rappelle qu'un arrêté contre la divagation des animaux est en vigueur et que les contrevenants s'exposent à des peines d'amende.

Je compte sur votre sens de la responsabilité, pour le bien être de tous.



Le Maire

Alain LOUCHE.